

Report d'un an.

Par **juliette**, le **20/11/2010** à **18:45**

Bonjour.

j'ai réussi le concours d'entrée à l'école des avocats.
J'aimerais différer d'un an mon entrée dans cette école.

Quelqu'un pourrait il me donner des informations sur ça.
Et si possible le texte qui régit le report de l'entrée à l'école.

Merci d'avance.

Par **alex83**, le **20/11/2010** à **20:33**

Bonjour,

Félicitation !

Oui, vous pouvez, de plusieurs années même il me semble. Il faut que vous voyez ça avec votre centre de formation je pense link not found or type unknown wink.

Par **juliette**, le **21/11/2010** à **10:40**

Je vais essayer de voir avec eux lundi.

Mais ce que j'aimerais c'est qu'ils m'écrivent noir sur blanc que je conserve le bénéfice de mon concours.

A +